



BARRÈRE CAVERNES CLAUSET CONGÈ COUTORD
DALPHIN GAROSSE GAUTEY GRAFEUIL JEAN PAN
JEAN VIDEAU LANDE SAINT JEAN L'ERMITAGE
LESTRILLE LE BASQUE LE BAYLE LE GARY

MAIRIE
DE
SAINT-LOUBÈS



Le p'tit LOUBÉSIEEN



N°42
J^A F^E 2021



LE SUISSE LE TRUCH LES GRAVES LES GRESEUX
LES MOTTES LES PALLUS LES PLACES MEYNARD
PÉLIGON PEYMEYNAUD POUMEY ROUSSANE
SAUTEREAU TERREFORT TOIGNAN TROQUET

JOURNAL
MUNICIPAL
D'INFORMATION

Edito / Cher.e.s loubésien.ne.s,

Notre équipe municipale est heureuse de partager l'avancement des projets de la commune. Ce sont vos projets aussi : en effet, malgré le contexte compliqué, de nombreuses réunions de travail ont rassemblé élus et citoyens intéressés à co-construire les aménagements.

Les travaux de voirie vont ainsi commencer avenue de Cajus, tenant compte de vos remarques. Les documents d'urbanisme avancent avec un PADD soumis prochainement au conseil municipal. Nous continuons aussi l'accompagnement social, crucial en ce moment, mais également le soutien aux commerces locaux vers lesquels nous réorientons plus de 30 000 euros d'argent municipal.

C'est l'occasion aussi de revenir sur les mesures de 2020, réalisées ou en cours (à 86%), et de dévoiler les priorités pour cette année. Les projets majeurs du mandat démarrent aussi, avec les études de la ferme municipale, de la nouvelle école, et les diagnostics des bâtiments publics.

Élu.e.s et agents sont résolument engagé.e.s pour vous, pour Saint-Loubès !



Emmanuelle Favre, votre maire

Sommaire

P. 2 / Environnement et Cadre de vie

PLU, Masques, Fleurs et Animaux

P. 3 / Culture et Patrimoine

Fond DYS, Ateliers du Prieuré et Danse

P. 4 / Enfance et Jeunesse

Destin'Action, Crèche et Inscription

P. 5 / Intra-mairie

Nouveau DGS, Budget et Projet alimentaire

P. 6-7 / Dossier

Point sur les 30 mesures

P. 8 / Transition énergétique et Mobilité

Circulation, Vélo, Piscine et Éclairage

P. 9 / Prévention et Sécurité

Renfort, Radars et Défibillateurs

P. 10 / Vie économique

Chèques Cadeaux, Producteurs locaux et Emploi

P. 11 / Tribunes politiques

Calendrier des prochains conseils municipaux

P. 12 / Santé et Action sociale, Agenda

Test COVID, CCAS et Courrier des enfants

L'implication des citoyen.ne.s : c'est parti !



Vous êtes déjà nombreux.ses à vous être investi.e.s dans les dispositifs participatifs lancés ces derniers mois.

En octobre, ce sont presque 600 personnes qui se sont exprimées au travers du questionnaire préalable à la révision des documents d'urbanisme, permettant ainsi à l'équipe municipale de faire un état des lieux de vos attentes pour les inclure dans les orientations à venir.

En décembre, des projets paysagers ont donné lieu à de riches co-constructions. La micro-forêt de l'îlot de Cajus (1^{ère} de Gironde) ou le sentier doux du passage St Aignan témoignent de la force de la réflexion et de l'action collectives.

Dans la foulée, les consultations lancées auprès des habitant.e.s des rues du Prieuré/Comet/des Acacias, du chemin du Gary ou encore de l'avenue de Cajus ont permis de recueillir de nombreuses contributions qui seront débattues pour amender les projets d'aménagement urbain proposés. Vos apports sont précieux pour conduire la réflexion au plus proche de vos besoins réels.

Et ce n'est qu'un début !

Vous êtes dès à présent invités à participer à la consultation sur la rénovation du complexe sportif que vous trouverez en pages 9 et 10.

En 2021, les comités de quartier sont aussi au programme. Déjà plus d'une quarantaine de personnes se sont proposées pour faire vivre leur quartier. Pourquoi pas vous ? comitesquartiers@saint-loubes.fr

Édité par la mairie de Saint-Loubès - Tél. : 05 57 97 16 16

Numéro 42 - Février 2021 - Tirage 4800 exemplaires

Impression : Imprimerie Lestrade à Cenon (33 150)

Directrice de publication et directrice de rédaction : Emmanuelle Favre

Rédacteurs : élus et chefs de service - Photos : Saint-Loubès ou libres de droits

www.saint-loubes.fr





Où en est-on de notre Plan Local d'Urbanisme (PLU) ?

Après validation par notre commission urbanisme en décembre, la présentation du PADD (Projet d'Aménagement Développement Durable) aux Personnes Publiques Associées nous a confortés dans la voie que nous suivons, à savoir :

- la conservation du patrimoine naturel et agricole,
- notre cap de maîtrise de la démographie sur les dix prochaines années,
- notre souci de respecter la loi SRU qui impose les 25% de logements sociaux à l'horizon 2025.

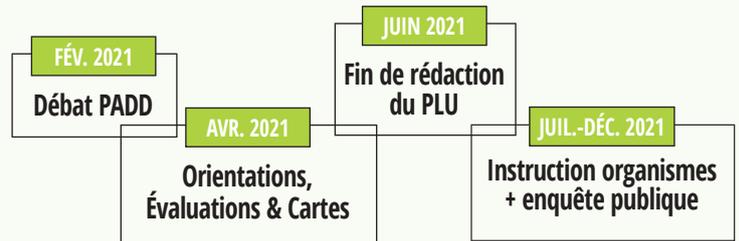
La DDTM (Direction Départementale du Territoire et de la Mer) a salué avec un fort encouragement la vision climatique de nos projets, et elle a qualifié notre PADD d'exemple de transition écologique.

Semaine après semaine, notre groupe a continué à travailler sur les zones à urbaniser. Nos partenaires UA64 et le SDEEG nous aident dans cette démarche longue et complexe afin de valider le nombre de logements à produire et nos calculs d'évolution démographique.

Le 11 janvier, nous avons à nouveau rencontré les services de la DDTM pour valider nos calculs d'évolution de population. L'approche qui vise à réaliser notre quota de logements sociaux nous oblige à supporter une augmentation démographique plus importante que 1.5% par an. Nous souhaitons continuer à recevoir de nouveaux Loubésiens dans les mêmes conditions qu'aujourd'hui.

En parallèle nous continuons à travailler avec les promoteurs, les bailleurs sociaux, les propriétaires, les architectes pour construire le Saint-Loubès de demain, dans le respect de l'intimité de chacun, de l'environnement, et sans oublier notre économie.

NOTRE CALENDRIER



RAPPEL DES RÈGLES D'URBANISME EN VIGUEUR :

- Tous travaux sur votre terrain sont soumis à déclaration, cabanon, abri en tout genre, modification de façade, dépôt de terre ou d'autre chose... Il en est de même pour la coupe d'arbres.
- Les clôtures sont elles aussi soumises à déclaration et leurs hauteurs sont limitées à 1.5m en façade de rue et à 2m entre voisins. Elles doivent être incluses dans les permis de construire.
- Après obtention du permis de construire et travaux, la déclaration de parfait achèvement ne doit être faite que lorsque tout est réalisé, clôtures comprises et enduits intérieurs et extérieurs achevés.
- Attention aux couleurs que vous choisissez : le noir conserve la chaleur. L'été, les tuiles noires amènent une surchauffe de 4 degrés.

Halte aux masques jetés par terre !

Jetés au sol, ces déchets finiront sûrement leur course dans la mer ou l'océan et mettront plusieurs centaines d'années à se décomposer. En se dégradant, ils se fragmentent en microplastiques qui se propagent dans l'air et dans l'eau. Afin de protéger l'environnement et de limiter la circulation du virus, veillez à jeter vos masques dans la poubelle des déchets non recyclables.



Des sachets pour nos toutous

Nos amis les chiens laissent parfois des cadeaux sur les trottoirs... bien désagréables pour les promeneurs ! Pour faciliter la propreté de la ville, des distributeurs de sacs à crottes et des poubelles seront installés dans les lieux de passage (Cavernes, Parc de la Coupole, Passage Saint-Aignan, Lotissement Cajus, parking de l'Église, ...). Chers maîtres, nous comptons sur vous pour les utiliser !

Appel aux citoyens volontaires pour la cause animale



La commission Préservation du Vivant a besoin de vous, de vos idées et de vos expertises pour des actions telles que :

- aider nos animaux errants,
- préserver les chauve-souris qui nous aideront à lutter contre les moustiques tigres,
- fabriquer des nichoirs...

Toutes les idées que vous apporterez seront débattues, étudiées puis réalisées ensemble.

Envie de participer à la sauvegarde de la Biodiversité de notre Territoire ?

Envoyez un mail à fauneflore@saint-loubes.fr avec votre nom, mail et coordonnées.

Fleurir durablement

Actuellement, le service Espaces Verts dé plante et replante 2 fois par an les massifs suivants :

- 1 : La Mairie, 2 : Le blason de la Coupole, 3 : Le bateau de Cavernes, 4 : Les panières de Cavernes, 5 : Le rond point du pont de l'Olive et 6 : Au bas de l'église, face au bar de la Poste.

L'achat de plantes fleuries, présentées sur tapis ou en panier végétalisé, s'élève à 12 000 euros et ces plantations ne sont pas pérennes ; on achète des fleurs forcées que l'on jette une fois fanées alors qu'un plan de plantation réfléchi rendrait ces massifs agréables en toute saison.

Ainsi, nous avons décidé dès cette année de maintenir pour ce printemps uniquement le renouvellement du fleurissement des trois premiers sites. Les buses du site 4 seront supprimées en attendant l'aménagement global de l'avenue du Port. Sur le site 5, un semis de prairie fleurie est programmé afin d'obtenir les premières fleurs dès le printemps. Pour le site 6, nous travaillerons de concert à un fleurissement pérenne avec tous les services concernés par l'entretien, afin d'être cohérent avec les plantations et les usages de la place de l'Église.



Création d'un fonds DYS (pour les dyslexiques) à la médiathèque



Un fonds spécifique, adapté aux personnes souffrant de troubles de l'apprentissage de la lecture (enfants, adolescents, adultes), vient enrichir les collections déjà existantes de la médiathèque. "En France on parle de 6 à 8% de la population souffrant de troubles dys." (source FFDYS)

En plus d'ouvrages en gros caractères et d'un large choix de livres lus, nous proposons une grande variété de livres pour les personnes souffrant de troubles dyslexiques : 1^{ères} lectures, contes, romans et documentaires pour les jeunes et les ados mais aussi romans pour les adultes.

Ces livres offrent un plus grand confort de lecture grâce à l'adaptation sur le fond et la forme réalisée par les éditeurs, aidés en général par des orthophonistes.

Les caractéristiques principales de cette adaptation sont :

- un papier mat et ivoire
- une police adaptée et de plus grande taille
- une mise en page aérée avec interlignes élargies
- des paragraphes bien distincts
- des illustrations en appui du texte, etc.

En complément, nous proposons des documents renseignant sur les différents troubles d'apprentissage pour aider les enfants et leurs parents. Ces fonds seront enrichis progressivement.

Rappel des horaires de la médiathèque :

les mardis et vendredis: 14h-18h
les mercredis et samedis: 10h-12h et 14h-17h30

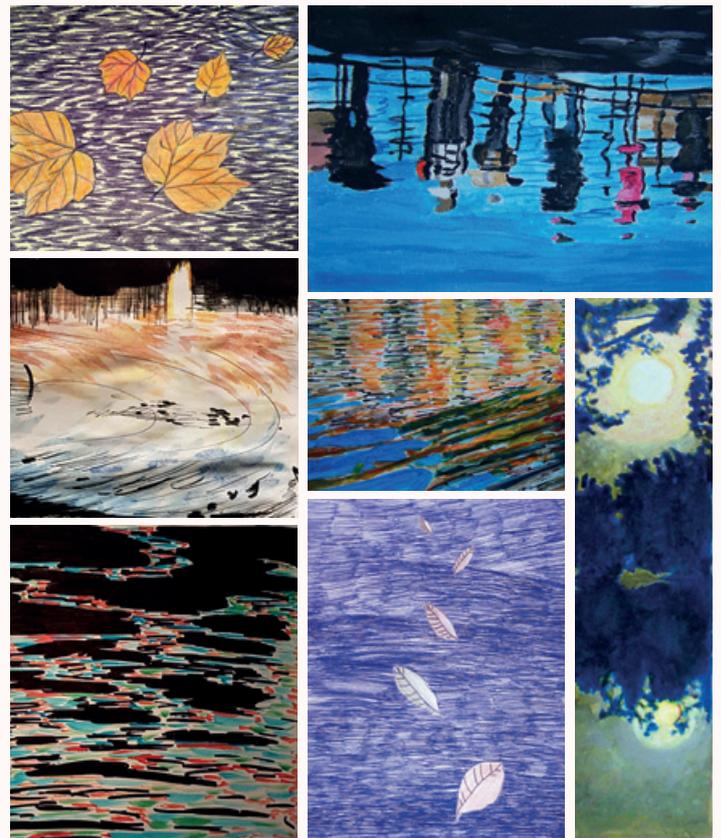
Les Ateliers du Prieuré se jettent à l'eau !

Garder un esprit d'atelier durant cette période spéciale, c'est ce que Siona Brotman a décidé de mener en proposant des ateliers en ligne : un site dédié pour les Ateliers du Prieuré où chaque groupe, enfants, ados et adultes peut trouver des sollicitations créatives.

Ces ateliers en ligne intitulés pour l'occasion " On se jette à l'eau ", sont devenus le lieu d'expériences nouvelles pour chaque membre des ateliers. On se jette à l'eau du grand bain numérique pour continuer de faire de façon très concrète.

La forme virtuelle de ces ateliers permet de partager ce que chacun réalise. L'essentiel demeure : créer en expérimentant des techniques et des idées, confronter et enrichir les recherches de chacun.

Bravo aux ateliers qui nous rappellent l'importance de l'art comme expérience personnelle et collective !



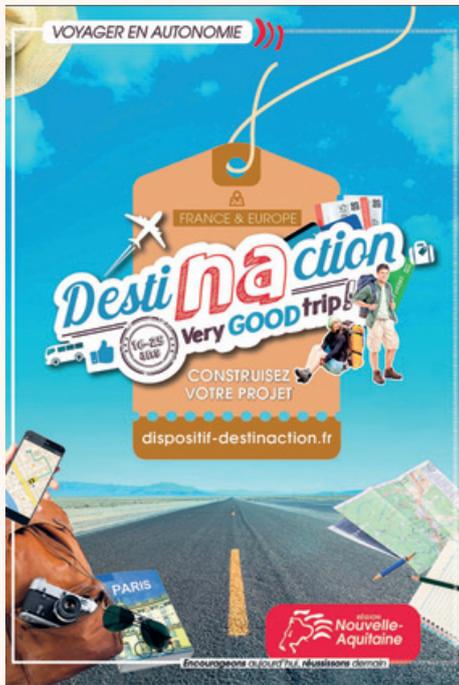
Extraits de créations des ateliers enfants, ados et adultes sur le thème de l'eau.

La danse en salle, c'est génial !



Les cours de danse ont repris pour le plus grand plaisir des élèves mineures qui s'impatientsaient de pouvoir fouler à nouveau le parquet de leurs chaussons engourdis !

Nos danseuses des deux ateliers danse ont pu retrouver leurs professeurs respectifs en présentiel, dans le strict respect des mesures sanitaires et des contraintes horaires liées au couvre-feu. Les professeurs ont en effet tout mis en œuvre pour adapter leurs horaires de cours en fonction du couvre-feu et satisfaire à la fois l'intérêt sanitaire communal et le bonheur de leurs élèves. Nous les en remercions vivement ! En ces temps contraints, il est important pour les jeunes de pouvoir continuer à exprimer leur créativité. La danse est une discipline artistique qui par le travail du geste et au moyen de la mise en scène et de la chorégraphie invoque la recherche d'un idéal esthétique. Elle reste un merveilleux vecteur de créativité, d'expression corporelle et de plaisir partagé. (V. Cloez)



Destin'action : aider les jeunes pour leurs vacances

Ce dispositif proposé et soutenu par la Région permet au public "jeunes majeurs et encore mineurs de la Région de 16 à 22 ans" de pouvoir partir en autonomie en vacances.

Le Service Jeunesse et Prévention de la Ville de Saint-Loubès (05.56.20.45.58) vous accompagne pour finaliser le projet, aider à l'écrire et réaliser le budget prévisionnel, avant de passer devant un jury.

Durée minimale : 4 nuitées.

Après acceptation, attribution d'une bourse individuelle d'aide au départ de 130€.

En contrepartie, lors de leur séjour, les jeunes doivent envoyer leurs témoignages via une adresse email afin qu'ils puissent être publiés sur la page Facebook de Destin'action.

Du bio dans les assiettes



Depuis l'obtention du label "territoire bio engagé", la part de produits bio dans la restauration scolaire n'a cessé d'augmenter. De septembre à décembre, ce sont 40,8 % de produits bio qui ont été proposés aux enfants et 32 % sur l'année 2020.

Des masques transparents « inclusifs » pour la crèche

Le ministère de la Santé avait annoncé en fin d'année 2020 le financement de masques transparents pour les personnels de la petite enfance. Ainsi, dès le mois de janvier, la municipalité a pu fournir au personnel de la crèche des masques transparents « inclusifs ». Quel plaisir de voir enfin des sourires à travers les masques !

Le port du masque est obligatoire pour les adultes dans la structure. Mais le modèle opaque ne permettait pas aux petits de déchiffrer certaines mimiques alors que la transparence simplifie la communication. En laissant apparaître les expressions des visages du personnel de la crèche, ces nouveaux masques changent la vie des tout petits et rassurent également les parents parfois inquiets des perturbations dans le développement de leur enfant.



Un bus à pédales et assistance électrique

Le Département a validé le financement de ce projet soumis par une jeune loubésienne, à hauteur de 20 000 euros sur les budgets participatifs jeunes.

Ce sont donc 3 rosalias de 11 places (10 enfants + 1 adulte) qui sont à l'étude. Pourquoi 3 ? parce que cela fait une classe de 30 élèves.

Inscriptions

Pour la dernière année, les inscriptions scolaires, accueils de loisirs et restauration scolaire se font via un dossier unique papier. Dès l'année prochaine elles se feront directement grâce au portail Famille qui sera mis en place à partir de juin 2021.

1. Enfants entrant en Petite Section, CP et les nouveaux arrivants : elles auront lieu du 15 février au 16 avril 2021. Les dossiers seront envoyés aux familles concernées à partir du 1er février. Le dossier sera aussi téléchargeable sur le site de la mairie dans la rubrique enfance/jeunesse.

Les parents pourront retourner les dossiers soit par email dossier.enfance@saint-loubes.fr soit en mairie en prenant rendez-vous (05 57 97 16 16).

2. Renouvellement d'inscription : la mise à jour des dossiers des élèves des autres niveaux débutera le 10 mai 2021 avec le même fonctionnement que précédemment cité.

3. Pour les enfants de moins de 3 ans : si vous êtes à la recherche d'un mode de garde, vous pouvez prendre rendez-vous auprès de Mme Bouteville, responsable du RAM, via le site de la mairie, rubrique : Petite-Enfance, onglet : RAM, la joindre au 06 25 29 21 07 ou par courriel : ram@saint-loubes.fr

L'éveil culturel et artistique du jeune enfant en action

Pour favoriser la curiosité, la construction et l'épanouissement du jeune enfant, les professionnels de la petite enfance se saisissent de tout moment de la vie quotidienne pour faire entrer la culture et l'art au Pôle Petite Enfance "Cabriole" (RAM et crèche).

Pendant la période des fêtes de fin d'année, Francis Passicos, musicien, a émerveillé petit et grands lors de séances d'éveil musical, des "Expérimentations du voyage sonore", et lors de représentations de son spectacle "Les Concertines". Au total ce sont 138 enfants et 46 professionnels qui ont pu profiter de ce beau spectacle.





Maxime Ducasse, notre nouveau DGS

Pouvez-vous vous présenter ?

En quelques mots, j'ai 42 ans, je suis marié, j'ai 2 enfants et je suis originaire de la région bordelaise à laquelle je suis très attaché. Je suis agent de la fonction publique territoriale depuis plus de 15 ans.

Quel est votre parcours professionnel ?

Après des études de géographie à l'université de Bordeaux, j'ai obtenu le concours pour rentrer dans la fonction publique et j'ai été recruté en tant que Secrétaire Général à la mairie de Pompignac en 2005 puis à Fargues-Saint-Hilaire où je suis resté pendant plus de 12 ans. J'ai désormais l'honneur de servir la mairie de Saint-Loubès pour accompagner la nouvelle équipe municipale dans ses projets.

Pourquoi avoir choisi de rejoindre la commune de Saint-Loubès ?

Saint-Loubès rayonne dans tout l'Entre-deux-mers par sa politique culturelle et enfance, c'est une commune dotée de très beaux paysages et avec un environnement très profitable au bien-être de sa population.

J'ai souhaité la rejoindre pour faire bénéficier la nouvelle équipe de mon expérience, participer à la construction d'un projet qui ira dans le sens des Loubésien.ne.s.

Un projet qui s'inscrit dans la recherche d'un équilibre entre développement, environnement, préservation du cadre de vie et également une politique très innovante envers les économies d'énergie, l'alimentation durable et la gestion des déchets.

Quels sont vos premiers dossiers ?

Tout d'abord, le plan local d'urbanisme est le dossier à finaliser rapidement cette année. Le deuxième dossier porte sur l'optimisation du fonctionnement de l'ensemble des services municipaux, de manière à simplifier et à rendre leur organisation plus cohérente.

Enfin, il me faut contribuer à l'amélioration de la qualité des prestations rendues aux loubésien.ne.s tout en veillant là aussi à la sécurité juridique. Et bien entendu, j'ai la chance de pouvoir m'appuyer sur les chefs de service en place et tout le personnel municipal déjà formé et très compétent avec lequel je co-construirai l'ensemble du projet et prendrai mes décisions.



Débat d'Orientation Budgétaire 2021

En ce début d'année, le budget prévisionnel 2021 est en pleine préparation. Il est courant que ceci se fasse alors que l'année est commencée et le budget définitif sera adopté en conseil le 2 avril prochain. Au préalable, un débat d'orientation budgétaire a été organisé le 5 février sur la base d'un rapport établi par l'équipe municipale. Il présente les grandes orientations pour 2021. Il est disponible sur le site de la mairie.

Il établit que l'impact négatif de la crise sanitaire a été maîtrisé à 36 000 € en 2020, grâce notamment aux subventions exceptionnelles reçues et hors effet sur les dépenses de personnel. Les réformes fiscales en cours, notamment la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales et leur compensation par l'État, devraient signifier un maintien des ressources pour notre commune, sans plus. Les dotations générales de l'État devraient rester stables, mais ne pas accompagner non plus l'augmentation de la population. En revanche, les priorités portées par l'État, la Région et le Département, et donc les dispositifs de subventions sont plus que jamais orientés vers la transition écologique, la rénovation énergétique, l'alimentation locale, saine et durable, les mobilités douces etc. Ainsi, ce qui fait sens financièrement rejoint pleinement le projet que porte Saint-Loubès Ensemble.

Concernant notre commune, le poids des coûts fixes est un peu élevé, mais les dépenses de fonctionnement ont été globalement maîtrisées ces dernières années, ce qui permet de disposer d'une capacité d'investissement notable. De même, le taux d'endettement a connu une augmentation au cours de la période 2017-2019, liée à la réalisation d'investissements importants (crèche municipale, nouvelles salles de classe, self d'Hector Ducamp, hôtel de ville), mais qui reste modérée. Nous souhaitons poursuivre en 2021 un désendettement progressif, commencé en 2020 avec le budget adopté après les élections.

Pour cette année et les suivantes, les investissements majeurs vont porter sur la mise en accessibilité des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite, en particulier pour la Coupole. Nous devons, en effet, combler un retard de plusieurs années sur les engagements vis à vis de l'État. Les autres priorités sont la rénovation énergétique des bâtiments à commencer par l'Île Bleue, et l'installation de panneaux photovoltaïques sur plusieurs toits communaux. Pour tous ces travaux nous pouvons prétendre à des subventions importantes.

Pourquoi un projet de ferme municipale ?

L'objectif premier est de fournir à la cuisine centrale communale des légumes, à la fois bio et locaux afin de proposer aux convives, enfants et aînés, une alimentation locale, durable, de qualité et biologique.

Ce projet contribue également à préserver un espace en le dédiant à une agriculture respectueuse de l'environnement plutôt qu'à l'urbanisation.

Enfin, l'ambition de ce projet est de faire de ce lieu un espace de transmission et de sensibilisation.

Des démarches similaires existent déjà en France. Les exemples les plus connus sont ceux de Mouans Sartoux ou d'Ungersheim. Aujourd'hui, plusieurs communes de notre territoire souhaitent aussi lancer cette dynamique.

Nous inscrivons ce projet de régie agricole dans un projet alimentaire plus large dont les objectifs sont de :

- Proposer une alimentation biologique, moins carnée et locale dans la restauration collective et lutter contre le gaspillage alimentaire
- Éduquer à l'alimentation durable
- Favoriser une alimentation sociale et solidaire
- Développer l'autonomie alimentaire de Saint-Loubès



- Soutenir la création d'emplois non délocalisables (public ou privé)
- Préserver la biodiversité

La question alimentaire est aujourd'hui au cœur des politiques publiques, que ce soit au niveau de l'état, de la région, du département. Le Pôle Territorial Cœur Entre Deux Mers développe ainsi un Projet alimentaire territorial labellisé dans lequel s'inscrivent des actions portées par notre commune.

Où en est le projet de ferme municipale ?

Des études de faisabilité vont être lancées sur des terres identifiées chemin des Anglais. Il s'agira d'établir un diagnostic territorial partagé avec l'ensemble des parties prenantes. Sur cette base seront construits différents scénarios pérennes et économiquement viables permettant de déterminer le projet le plus adapté à notre territoire.



30 mesures

Des engagements tenus pour ces 6 premiers mois



Réalisé



En cours



Retardé

Les candidats aux comités de quartier ont été réunis et ont suggéré des idées d'actions



DÉMOCRATIE ET TRANSPARENCE

1/ Initier les **comités de quartier** et identifier les habitants volontaires.

2/ Créer un véritable service communication qui assure une **information permanente** et accessible.

3/ Donner de la visibilité à l'action des élus, des entreprises et des associations via un **site Internet modernisé**.

Recrutement d'une chargée de communication, actualisation des informations plusieurs fois par semaine



Conseils municipaux en Facebook Live. Mise à jour des contenus relatifs aux entreprises et aux assos. La modernisation devra attendre une refonte globale !



SOCIAL ET SOLIDARITÉ

4/ Ouvrir un guichet dédié **aux urgences sociales** et aux besoins de solidarité et d'entraide.

5/ Initier un réseau de **santé et de prévention**.

Une permanence pour les besoins sociaux en mairie et un numéro d'astreinte a été diffusé aux aînés



Le réseau a été créé, un centre de tests Covid-19 mis en place au complexe les mardis et vendredis de 14h à 17h



ALIMENTATION

6/ Intégrer au moins **30% de produits biologiques** à la cuisine centrale et améliorer l'équilibre des menus.

7/ Favoriser la relation entre consommateurs et producteurs locaux en **circuits courts** (soutien des marchés, vente directe, associations ...).

8/ Lancer la création d'une **ferme en régie municipale**.

Bio =32% sur 2020 40,8% sur sept./déc. Mise en place d'un menu alternatif végétarien quotidien



1^{er} marché des producteurs locaux le 19/12



MOBILITÉS DOUCES

9/ Expérimenter les **kiosques de dépose** des enfants.

10/ Aménager des **passages piétons** sécurisés autour du collège.

11/ Mettre en place des **stationnements sécurisés** pour les vélos et aménager immédiatement le 1^{er} circuit de **pistes cyclables centre-ville/collège**.

Identification du terrain et chiffrage par les domaines, planification des études de faisabilité.



Impossible en contexte Covid, expérimentation repoussée



Commande d'un abri vélos pour la gare. Mise en place des contresens cyclables



Devis validé en CDC travaux en mars 2021



ÉDUCATION

12/ Lancer une concertation sur l'organisation du **périscolaire/parascolaire** et sur la pause du midi des écoliers, et tester des activités.

13/ Garantir une **réelle écoute** par la mairie des écoles et des associations de parents d'élèves.

Un important travail de réorganisation au sein des services concernés a été réalisé, mais la concertation n'a pas encore démarré.



Participation de tous les acteurs à la mise en place des actions et projets autour de l'enfant



Recrutement de la nouvelle directrice de l'action culturelle et de la coupole

CULTURE

14/ Lancer le recrutement d'un.e responsable culturel.le expérimenté.e.

15/ Valoriser le patrimoine en remettant en état le circuit des Lavois et en identifiant un autre circuit de promenade.

Danse et musique en visio. Équipement d'un espace numérique à la médiathèque

16/ Favoriser l'accès aux loisirs et à la culture grâce aux outils numériques.

Panneaux de signalétiques en cours de conception

SÉCURITÉ - VIVRE ENSEMBLE

17/ Poids-lourds : informer de l'interdiction des +7,5t dès la sortie des autoroutes, effectuer des contrôles fréquents et installer un radar pédagogique avenue Pasteur.

L'ASVP a été recruté, le poste de policier municipal va être lancé

18/ Former un Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP) et recruter un policier municipal.

19/ Former des médiateurs pour améliorer le vivre-ensemble dans les quartiers.

Radar pédagogique en place, Négociation en cours avec le Département pour les panneaux

Travail sur les animations locales avec les associations

20/ Proposer un jour par mois sans voiture dans le centre-ville avec des animations.

Plusieurs dossiers ont été initiés par le médiateur

COMMERCE - ENTREPRISES - EMPLOI

21/ Mettre à disposition des supports de communication gratuits pour les entreprises et les commerçants.

Comité de pilotage non créé

22/ Créer le comité de pilotage d'un futur Territoire Zéro Chômeur Longue Durée.

Création et diffusion sur le site d'une liste des commerçants loubésiens avec coordonnées et horaires

ÉNERGIES

23/ Actualiser l'audit des bâtiments publics et définir un plan d'économies.

Eclairage commandé chemin des Anglais

24/ Tester un éclairage public efficace et économe avenue des Anglais.

Audits énergétiques et consommation d'eau des bâtiments publics

URBANISME

25/ Nouvelle école : étudier les bâtiments existants disponibles et l'implantation dans d'autres quartiers que le centre ville.

L'enquête publique n'a pas eu lieu. Report de la promesse de vente du terrain municipal

26/ S'opposer au projet de plateforme logistique sur le territoire de Cavernes via l'enquête publique

Le groupe de travail a validé l'étude du château Modery parmi toutes les options possibles

27/ Organiser une réunion publique sur le plan local d'urbanisme.

Réunion publique le 3/10

Présence du SEMOCTOM tout l'été pour accompagner les particuliers. Bilan réalisé, mise en place des bornes de biodéchets et travail avec des bailleurs sociaux.

CADRE DE VIE

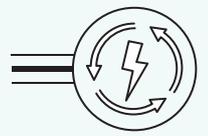
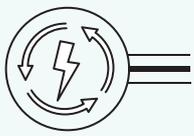
28/ Établir un bilan concerté de la nouvelle collecte des déchets et mettre en place un plan d'action.

Planification de l'accessibilité, Réalisation de la rampe de l'église

29/ Planter 1 000 arbres sur la commune.

30/ Planifier l'accessibilité des bâtiments communaux et de l'espace public aux Personnes à Mobilité Réduite (poussettes, fauteuils roulants...).

Aménagement de 3 espaces de vivre-ensemble dont une micro-forêt



Un abri à vélos sécurisé à la gare et d'autres actions à venir pour la mobilité

Notre équipe a choisi de faire de la mobilité une priorité en dédiant un budget annuel de 30 € par habitant. Sur le budget 2020, un abri sécurisé sera installé fin mars à la gare, avec un accès par carte personnelle. Nous avons aussi facilité les déplacements en vélo en mettant en place des contresens cyclables sur les voies en sens unique et en équipant les feux de panneaux autorisant à tourner à droite. Des abris à vélos complémentaires seront installés prochainement, notamment au niveau de l'entrée de l'école Hector Ducamp, sur le parking de l'école de danse et au complexe sportif, qui sera désormais accessible aux vélos.



Sécurisation des abords du collège

Nous avons fait de la sécurisation des abords du collège une priorité pour 2020. Depuis juillet, nous insistons auprès de la Communauté des Communes, compétente en matière de voirie sur l'avenue de Cajus, pour faire aboutir le projet. Après consultation des riverains et validation du bureau de la Communauté de Communes, nous sommes ravis de vous informer que les travaux commenceront en mars.

Ce sont six passages piétons, une piste cyclable et un trottoir continu qui viendront protéger l'accès des enfants à l'établissement. Une réunion d'information et de restitution de la consultation des riverains a eu lieu le 17 février sur le parking du collège en présence du maître d'œuvre et des élus concernés. Nous portons désormais auprès de la Communauté de Communes les projets de sécurisation des voies communautaires suivantes : Le chemin de Couvertaire, le chemin des Anglais et la rue du Moulin Rouge.



Une étude sur la circulation dans Saint-Loubès

Vous êtes nombreux.ses à nous faire part régulièrement d'incivilités et de comportement dangereux que vous constatez sur les routes de la commune. Pour améliorer la sécurité et apaiser la circulation, nous avons décidé d'engager un bureau d'étude spécialisé dans la sécurité routière : Agora Cité.

Sa mission, après une phase de diagnostic du centre-ville et des secteurs dangereux, sera de nous proposer un plan "modes actifs et modération de la vitesse". Ces propositions d'aménagement seront présentées et débattues avec vous lors d'une réunion publique avant l'été.

Les travaux du centre aquatique bientôt terminés !

Les travaux du centre aquatique touchent à leur fin avec la réalisation du parking, même si les finitions intérieures et tests prendront encore quelques mois. Le parking de l'ALSH maternel Île Bleue étant réalisé dans le même temps, nous avons dû prendre des mesures à la demande de la CDC et de son maître d'œuvre. Pour éviter tout risque d'accident aux abords des accès à l'école et à l'ALSH pendant cette période de travaux, nous demandons aux parents de stationner sur le parking de la crèche Cabriole et de la Coupole et d'amener les enfants à pied.

La circulation sur le chemin de Péligon se fait en sens unique et est uniquement autorisée aux cars/bus scolaires matin et soir pour la prise en charge des enfants, et ce jusqu'aux vacances d'avril.



L'extinction lumineuse est planifiée pour mi-mai

Quelques rues bénéficient déjà de l'extinction lumineuse entre 23h30 et 5h30 : en effet, au gré des pannes, le prestataire a activé l'armoire électrique qui alimente une partie de la rue du Stade, de la rue Max Linder et de l'avenue de la République. Pour le reste de la commune, les installations sont planifiées sur avril et mai, et tout devrait être fini mi-mai. Une bonne nouvelle pour la biodiversité et pour les consommations d'énergie !



7 défibrillateurs à Saint-Loubès accessibles de l'extérieur !

Du renfort !

Jérôme et Olivier nos deux policiers municipaux ont accueilli Carole, recrutée au poste d'Agent de Sécurité de la Voie Publique (ASVP). Bienvenue !

D'autre part le service de la Police Municipale s'est nouvellement doté d'un système de Gestion de la Verbalisation Électronique (GVE). Un gain de temps, qui sera alloué à des missions de proximité !

Nous souhaitons diminuer les incivilités, les infractions et offrir un cadre apaisé à notre belle commune.

Le radar pédagogique est en place

Il restera quelques semaines avenue de la République, puis sera installé dans une autre rue afin de remplir sa mission d'analyse et d'apaisement des vitesses. Nous pourrons ainsi adapter au mieux les missions de contrôle de la Police Municipale et de la Gendarmerie.



Depuis 2018, un décret impose aux communes d'être munies de défibrillateurs, c'est chose faite pour Saint-Loubès. Ainsi, 7 bâtiments en sont dotés : le port de Caverne, l'église, le complexe sportif, la mairie, l'école l'Île Bleue, la Coupole, et le 7ème en face de la cuisine centrale, au niveau du centre de loisirs. Ils sont tous situés en extérieur pour être accessibles à l'ensemble des citoyens et acteurs de la commune. Ils sont localisables sur l'application SAUV Life.



Cher(e)s loubésien(ne)

L'équipe municipale est très heureuse de vous solliciter pour la rénovation du parc du complexe sportif Max Linder. Nous vous proposons de nous indiquer vos préférences pour les prochaines années. Un groupe de travail sera constitué pour analyser les retours et créer le projet initial. Nous aurons alors l'occasion de le faire évoluer tous ensemble autour d'un de ces moments conviviaux qui manquent tant en cette période ! Faites remplir ce formulaire par vos familles et vos amis pour que l'enquête soit la plus représentative de vos attentes. Vous pourrez le remplir jusqu'au 09 avril 2021.

À déposer en mairie dans l'urne prévue à cet effet ou à remplir en ligne sur le site de la mairie : saint-loubes.fr (scannez le QR code).



Vos données personnelles

Nom :

Prénom :

E-mail :

Acceptez-vous que vos coordonnées puissent servir aux prochaines consultations citoyennes sur la vie de notre commune ? oui - non

Voulez-vous donner de votre temps pour vous impliquer dans la mise en œuvre de la consultation citoyenne sur le parc du complexe sportif ? oui - non

Âge de l'utilisateur du complexe :

Fréquence d'utilisation du complexe : 1x / an 1x / mois 1x / semaine 2 à 3x / semaine 1x / jour

COMPLEXE SPORTIF : UN LIEU DE VIE

	<i>oui</i>	<i>non</i>	<i>sans avis</i>
Voulez-vous que ce lieu reste uniquement sportif ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pensez-vous que des structures de jeux soient nécessaires pour les enfants:			
de 6 mois / 3 ans (parc fermé)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
de 4 ans / 8 ans (parc fermé)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
de 8 ans / 12 ans	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
de plus de 12 ans (jeux dynamiques)	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Voulez-vous un espace de vie intergénérationnel abrité ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Voulez-vous des espaces de pause et de pique-nique ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Voulez-vous que les vélos puissent rentrer dans le parc ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Voulez-vous un espace végétalisé et ombragé ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Voulez-vous trouver des espaces de partage et de solidarité ? ex : jardin partagé, boîte à livre...	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Pensez-vous que cet espace doit rester ouvert de : 6h à 22h - 6h à 23h - 6h à minuit			
Voulez-vous que les chiens aient accès au parc ?		<input type="checkbox"/> oui avec une laisse / <input type="checkbox"/> non	
Pensez-vous nécessaire un accès côté collège ?	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

(Suite au verso)



Chèques cadeaux locaux



La commune a conventionné avec le prestataire Beegift qui édite des chèques cadeaux « locaux ». Ceci nous a permis de lancer 2 opérations : d'une part, pour remplacer le traditionnel repas de nos aînés qui a dû être annulé, la commune distribue des chèques cadeaux de 15€ à chacun.e de nos aînés de plus de 70 ans. Ce geste concerne 1 200 personnes environ, pour un budget équivalent à celui du repas des aînés. Ces chèques ne peuvent être utilisés que dans les commerces de Saint-Loubès.

Si vous avez plus de 70 ans et n'avez pas reçu votre chèque, merci de contacter la mairie !

D'autre part, la prime annuelle délivrée à nos agents communaux sera cette année distribuée sous la même forme de chèques cadeaux locaux Beegift. Il s'agit de 65€ attribués aux plus de 150 agents qui travaillent pour notre commune.

Avec les repas de services, ceci représente 30 000€ environ, qui étaient déjà inscrits au budget les années précédentes et sont utilisables uniquement dans les petits commerces loubésiens. À noter que ces chèques sont utilisables en plusieurs fois et resteront valides 1 an.

Marché des producteurs locaux

Saviez-vous que l'on produit de la viande bovine, des fruits, du vin de grande qualité à Saint Loubès ? Des poires, pommes et jus de fruits, du sarrasin, des légumes et du miel souvent en bio ? Pensez-vous que le vin produit par la douzaine de nos châteaux viticoles ont à peu près le même goût ? Détrompez-vous, ils sont très divers et il y a beaucoup à découvrir sur les façons de travailler de nos viticulteurs !

Pour les soutenir dans cette période difficile, l'équipe municipale leur a proposé de tenir, le 19 décembre dernier, un Marché des producteurs locaux. Une majorité d'entre eux a accepté avec enthousiasme. Pour l'occasion, la totalité de la place de l'Hôtel de Ville a été mobilisée et nous remercions les riverains pour leur compréhension !

Ils ont donc installé et agrémenté une dizaine de stands, présentant vins, fruits, miel et viande. Ce fut une réussite et de nouvelles idées d'événements ont émergé. À mûrir dès que le contexte le permettra !

(Re-) découvrez les producteurs sur saint-loubes.fr > Emploi et Économie > Annuaire des Professionnels ou tous les lundis et samedis matin sur le marché !



Cellule Emploi

À Saint-Loubès, de nombreux acteurs publics et associatifs accompagnent les demandeurs d'emploi et les personnes en (ré)insertion. Ils peuvent être sollicités par les mêmes personnes et agir parfois isolément. Les élus en charge de l'emploi et de l'insertion ont réactivé la cellule emploi, afin de les réunir régulièrement et de coordonner leurs efforts. Animée par le Service Jeunesse Prévention, son premier objectif sera de créer un document « panorama » simple, décrivant ces acteurs, afin d'orienter vers les bons interlocuteurs.

COMPLEXE SPORTIF : SPORTS EN ACCÈS LIBRE

Vos avis sur les propositions d'activités:

	sans avis	mauvaise idée	peu d'intérêt	bonne idée	excellente idée
Parcours santé (avec des étapes d'ateliers sportifs)	<input type="radio"/>				
Parcours de course à pied	<input type="radio"/>				
Structure mixte Skate/Roller/VTT	<input type="radio"/>				
Structure Parkour (Yamakasi) (parcours de rue acrobatique)	<input type="radio"/>				
Structure d'escalade	<input type="radio"/>				
Espace de fitness	<input type="radio"/>				
Piste d'athlétisme	<input type="radio"/>				

Autres propositions (trois maximum):

COMPLEXE SPORTIF : LES ACTIVITÉS AVEC DES CLUBS

Faut-il favoriser les activités en club sur le complexe ?

oui non sans avis

Désirez-vous l'émergence de nouveaux sports sur le complexe ?

oui non sans avis

Si oui, lesquels ? (3 propositions maximum) :

.....

.....

Les infrastructures sportives sont aujourd'hui réservées à l'usage en club (gymnase, tennis, dojo, terrains de football et de rugby).

Souhaiteriez-vous qu'elles soient accessibles aux usagers hors association ? oui non sans avis

Nous vous remercions de votre participation et vous donnons rendez vous bientôt pour continuer ce projet collectif.

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée en 2004 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations la concernant, en s'adressant par courrier électronique à l'adresse suivante : mairie@saint-loubes.fr ou par courrier postal à l'adresse suivante : Mairie place de l'hôtel de ville 33450 SAINT-LOUBÈS

Pensez-vous nécessaires des temps d'initiation sur ces structures ?

oui / non / sans avis



La nouvelle équipe va-t-elle mettre en danger les finances communales ?

L'ÉVENTUEL ABANDON de notre projet industriel du JAUGA à CAVERNES serait une erreur dommageable pour le devenir de St Loubès.

Le projet, en négociation depuis 8 ans,

- se situe sur la propriété de Mrs VIDEAU et sur des terrains municipaux ,
- prévoyait une surface bâtie de 72 000 m², desservie uniquement par des routes départementales,
- accueillerait des entreprises de qualité environnementale : la moitié de la surface couverte (environ 30 000m²) pourrait recevoir des panneaux photovoltaïques,
- portait l'espoir de 300 emplois environ.

Sur le plan économique, pour St Loubès ce serait un apport financier de :

- 850 000 euros de vente de terrains municipaux,
- 1 000 000 d'euros de taxe d'équipement (payable sur 2 ans),
- au moins, 400 000 euros / an de taxe foncière, permettant d'emprunter 5 000 000 d'euros sans toucher à l'équilibre financier de la Commune.
- et pour la Communauté de Communes, ce serait un apport d'environ 1 000 000 d'euros / an de taxe professionnelle qui empêcherait le gel de la dotation de solidarité, décidé par la C.D.C. à l'encontre de Saint Loubès.

Un autre dossier nous inquiète : la FERME PÉDAGOGIQUE ET ALIMENTAIRE.

Le conseil municipal du 25/11/2020 a adopté, contre l'avis des listes d'opposition, la projection financière permettant l'acquisition de la propriété Maneau pour 1 500 000 euros et de sa rénovation/restructuration pour 900 000 euros.

- Est-ce pertinent pour notre commune de prioriser un projet impliquant des engagements financiers lourds et pérennes, tant en investissement qu'en fonctionnement, alors que les recettes budgétaires sont en danger et que de nombreux autres sujets nécessiteront d'importants appels de fonds à brève échéance ? Notre réponse est non !

- Est-il raisonnable qu'une commune ayant des obligations légales en urbanisme, logement et habitat, gestion des écoles, sécurité, économie et emploi, sport... s'invente une compétence supplémentaire dont elle ne maîtrise rien ? Non encore. Réservez nos ressources financières et humaines aux domaines qui nous incombent en les confortant, les améliorant et en les développant. Notre choix serait de mettre à disposition des terrains pour les professionnels : agriculteurs, maraîchers... que la municipalité serait prête à soutenir par des contrats d'achat de leurs productions.

Les élus de notre représentation au sein du Conseil Municipal :

Marie Bova ; Brigitte Belmonte ; Marianna Rundstadler ; Pierre Durand ; Pierre Giacomini

Liste Continuons St Loubès GROUPE D'UNION DÉMOCRATIQUE ET SOCIALISTE

Les membres de notre association Une Dynamique Nouvelle pour Saint-Loubès se joignent à nous, élus, pour vous souhaiter une excellente année 2021.

La politique de réduction des déchets de Mme la maire va finir par payer. La commune en collecte moins avec une méthode simple : on laisse les détritux envahir nos rues. Notre ville est sale et comme vous, nous le déplorons et appelons à une réaction rapide.

La réactivité ! Bilan des 8 premiers mois : la plantation d'une micro-forêt (projet ultra prioritaire de la nouvelle équipe). Et pour ce qui concerne l'amélioration de la propreté, de la sécurité, de la voirie, de la régulation des poids lourds en centre-ville ? On verra plus tard. D'ailleurs à y regarder de plus près, sur les 30 engagements inscrits au programme de Mme la Maire pour 2020, on est loin, très loin du compte !

On est également loin du compte quand il s'agit de TRANSPARENCE et de CONCERTATION. Lors du dernier conseil municipal, de manière totalement irrégulière... la délibération D2020-08-02 a été modifiée en dernière minute. Allez savoir pourquoi le projet de Ferme pédagogique et École, estimé à 2,4 M€ (dont 1,85 M€ inscrits sur le budget 2021 pour la seule acquisition foncière du domaine) n'apparaissait pas sur les documents envoyés pour la préparation de ce conseil municipal.

Ce projet de ferme pédagogique nous interroge et nous inquiète à plus d'un titre. Compte tenu de la richesse de notre territoire rural et agricole, classé pour partie en zone Natura 2000, il existe des moyens moins onéreux pour une éducation à l'environnement, pour initier à l'économie agricole. Aussi magnifique soit le « Domaine de Modery » (situé à l'angle du chemin des anglais et du chemin de l'Oustalot), il est totalement inadapté pour la création du Groupe Scolaire dont la ville a besoin. Et le besoin est déjà réel sur notre commune. Doit-on rappeler la vétusté et la saturation de nos écoles ? De plus, l'endroit est bien trop près du centre-ville déjà congestionné empêchant ainsi une meilleure répartition des services publics sur notre territoire et trop loin pour utiliser les équipements de la ville sans transport.

En résumé, ce projet est mené de manière brouillonne, avec une vision à court terme et sans une réelle maîtrise tant des enjeux scolaires que financiers. Une logique de projet et de bon sens s'impose Mme la Maire !

Vos élus de l'opposition

Une Dynamique Nouvelle pour Saint-Loubès

Cédric Chalard – Sandra Vallée – Jean-Marc Marroc – Martine Fernandes

dynamique.saintloubes@gmail.com

Information élus

Suite à la démission de Bernard Duverne et Bernard Massonneau, le conseil municipal accueille deux nouveaux conseillers municipaux de la liste Continuons Saint-Loubès : Brigitte Belmonte et Pierre Giacomini.

Calendrier des conseils municipaux à venir :

26 février	2 avril	21 mai
Débat PADD	Vote du budget 2021	à confirmer

Les Conseils Municipaux sont retransmis en direct via  LIVE (<https://www.facebook.com/stloubes33450/>).





Les professionnels de santé à vos côtés

Après la création d'un collectif des infirmiers de Saint-Loubès qui a permis la mise en place du centre de dépistage Covid, ce sont aujourd'hui les médecins et les infirmiers de la communauté de communes qui s'organisent pour installer un centre de vaccination. Saint-Loubès en a fait la demande dès la mi-janvier auprès de la préfecture et nous attendons désormais l'autorisation d'ouvrir un centre intercommunal. Il devrait se trouver sur le même site que le centre de dépistage.



Au CCAS, les bénévoles et les élus se mobilisent !

En cette fin d'année si particulière, le CCAS a pu compter sur de nombreux bénévoles pour venir en aide aux personnes fragilisées.

Début novembre, un courrier a été adressé à nos citoyens de plus de 65 ans pour que ceux qui le souhaitent puissent bénéficier d'une attention particulière en ces temps éprouvants.

Ces personnes ont reçu des appels téléphoniques réguliers et certains ont bénéficié d'une aide matérielle : courses, pharmacie, mise en place du portage de repas, aide à l'utilisation du numérique... Un numéro d'astreinte a également été mis en place pour des demandes ponctuelles liées à la crise sanitaire.

Agents, bénévoles, élus se sont donc relayés pendant plusieurs semaines pour répondre aux besoins de nos concitoyens les plus fragiles.

Cet élan de solidarité s'est poursuivi avant les fêtes avec la livraison de colis de Noël destinés aux personnes isolées identifiées par le CCAS !

Nous rappelons que vous pouvez vous inscrire ou inscrire un proche sur le registre des personnes vulnérables sur simple appel au CCAS : 05 57 97 16 05 ou ccas@saint-loubes.fr

Les élèves écrivent aux aînés !

Une classe de maternelle de l'Île Bleue a préparé des jolies cartes de vœux pour des personnes identifiées par la mairie : chaque enfant a choisi un prénom et a concocté un joli courrier fait main.

La classe est venue les remettre à la fin du mois de janvier en mairie, accueillie par l'adjointe à la solidarité et aux aînés, Marie Diallo, et par la maire Emmanuelle Favre.

Les enfants ont été applaudis et remerciés et ils ont ensuite visité la mairie, les yeux grands écarquillés et un peu impressionnés. Bravo à Anne-Sophie Godineau, leur maîtresse, pour cette belle initiative !



Permanence Assistante sociale, sans rendez-vous.

De février à avril : le lundi de 15h à 19h à la mairie, le mercredi de 9h à 12h au Point Jeunes
(autres créneaux disponibles sur RV au 05 57 97 16 16).

Agenda

Sous réserve des conditions sanitaires.

26
03

Concert
Best of Blues Brothers
by the Eightkillers,
vendredi 26 Mars 2021 à 21h00

24
04

Concert
Nicoletta 50 ans de scène,
avec ses musiciens et choristes,
Samedi 24 avril 2021 à 21h00

27
03

Carnaval
sur le thème des
dessins animés,
samedi 27 mars 2021 15h30

26
04

Concert
Y'a de la joie
Compagnie Trabucco,
lundi 26 Avril 2021 à 15h00

08
04

Festival du jeu
à la Coupole du 8 au 16 avril 2021

28
04

Thé dansant
Alex Lorenzo,
mercredi 28 avril 2021

Un nouveau blason pour la commune !



L'année 2021 salue le retour du loup fier et vigilant, à la fois gardien de notre territoire et tourné vers demain. La gabarre, légèrement modifiée, retrouve le fond plat typique de cette embarcation. La forme de l'écu a également été retravaillée, avec davantage de rondeur. Les couleurs jaune et rouge ont été réchauffées. Un autre symbole de renouveau pour notre commune...